

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
09/09/2022	19/09/2022	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19

L'an deux mil dix vingt deux

*Le 14 septembre à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre,

ABSENTS : BOULET Peggy

POUVOIR : ISAMBARD Albert donne pouvoir à Fabienne LANDAIS, JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, ALEXANDRE Pierre donne pouvoir à Nathalie BONDIGUEL

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°02-08-2022 : Travaux école – refacturation de dépenses imprévues

Monsieur le Maire expose que lors des travaux d'extension de l'école publique des dépenses imprévues ont été engagées par la commune :

- Des tests d'étanchéité à l'air réalisés en supplément à ceux prévus. Ces tests en plus ont été réalisés en raison de mauvais résultat des premiers.
- Changement d'une porte endommagée lors des travaux sans qu'une entreprise n'ait signalé sa responsabilité

Les tests supplémentaires ont été réalisés pour un montant de 830.00€HT ;
Le changement de la porte représente un cout de 1 554.47€HT.

Considérant que ces dépenses non prévues relèvent de la responsabilité des entreprises la maîtrise d'œuvre a proposé une répartition des frais selon la méthode suivante :

- Pour les tests : répartition sur les entreprises responsables des mauvais résultats au prorata du montant de chacun des lots
- Pour la porte : répartition sur les entreprises présentes sur le chantier lors de l'endommagement de la porte, au prorata du montant de chacun des lots

Monsieur le Maire présente les tableaux de répartition des frais :

Test d'étanchéité à l'air :

Entreprise	Lot	Répartition cout test intermédiaire (380€)	Répartition cout test final (450€)	Total
Corbel couverture	3 – charpente bois	88.50	92.00	180.49
Someval	6 – menuiseries extérieures	59.57	61.92	121.49
Menuiserie des platanes	7 – menuiseries intérieures		24.02	24.02
David Bethuel	8 – Cloisons sèches – isolation	51.33	53.36	104.69
Simebat	9 – plafonds suspendus		22.40	22.40
Hamel	13 – électricité	150.61	156.56	307.17
SBCP	15 – équipements cuisine		69.74	69.74

Porte :

Entreprise	Lot	Remplacement de la porte (1 544.47€)
Someval	6 – menuiseries extérieures	142.10
Menuiserie des platanes	7 – menuiseries intérieures	55.12
Simebat	9 – plafonds suspendus	51.40
Aubert	10 – Revêtements de sols	217.77
Emeraude peinture	11 – peinture	33.66
Hamel	13 – électricité	359.30
Hamond Molard	14 – Plomberie – chauffage - VMC	685.12

Le conseil municipal, après en avoir

Prend acte de l'exposé de monsieur le Maire

Demande à monsieur le Maire d'émettre les titres de facturation correspondants aux montants exposés ci-dessus

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND

Durand

Le Maire

Pascal HERVÉ

